



PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Association : Tennis de Table Passageois

Dont le siège social se situe Avenue de Verdun – 47520 LEPASSAGE

Le 2 juillet 2022

Le président, Alain de Raigniac, ouvre la séance à 10h30 et remercie les participants pour leur présence.

La convocation a été dûment envoyée avec les papiers permettant la bonne tenue de cette assemblée.

Une feuille de présence est ouverte et fait état de 32 adhérents présents à l'assemblée générale. Trois procurations ont été dûment enregistrées en sus.

Le Président remercie les membres du TTP, la ligue, Madame Laurence PINHEIRO adjointe aux sports à la Mairie du Passage d'Agen. Le président souligne et remercie le soutien de la ligue, de toutes les collectivités, et particulièrement de la mairie pour son soutien constant dans nombre de domaines. Le Président remercie aussi l'équipe d'encadrement, l'équipe des bénévoles, le responsable de la très dynamique section retraités, le bureau et le Comité Directeur.

Le Président présente l'ordre du jour et le déroulé de la réunion.

1 - Actions entreprises en 2021-2022 – Rapport moral et Sportif

Le Président présente le rapport moral, et insiste particulièrement sur :

- La mission sociale et intergénérationnelle de l'association (288 membres allant de 3 ans à 93 ans, dont 31% de féminines)
- Les 16 équipes jouant de la départementale jusqu'à la nationale 3
- Le premier club jeune du département et parmi les meilleurs de la région
- Le besoin de s'améliorer pour les adolescents qui ont été affectés par le Covid, de même que les adultes loisirs
- Les activités du club : le tournoi National Waligator, un tour de Nationale 2, les tournois d'été. L'open national vétérans a malheureusement été annulé à cause de la canicule afin d'éviter tout risque d'accident sanitaire
- La section Sport Adapté et la section Handisport fonctionnent, les diverses actions menées et les créneaux spécifiques proposés vont permettre d'augmenter le nombre de licenciés dans les saisons à venir.
- Les opérations de communication sur les plus jeunes, les premiers pas pongistes en partenariat avec les écoles du Passage, et le développement du nombre de très jeunes joueurs.

Madame Laurence PINHEIRO remercie et félicite le TTP et ses bénévoles pour participer si activement à la vie de la ville du Passage d'Agen.

Le directeur sportif présente le bilan sportif de l'année 2021/22 et souligne principalement :

- la montée de l'équipe 1 masculine en Nationale 3 qui était l'objectif principal sportif de la saison
- La déception du non maintien de l'équipe 2 en PN Elite
- les excellentes performances des équipes 3, 4, 5 et 6 dont 3 équipes en finales régionales et une équipe championne de R1 de Nouvelle Aquitaine
- La descente des équipes 7 et 8 suite à la restructuration du championnat malgré des résultats honorables
- en individuel, les performances de Maxime Salis et Raphael Lapeyre en Nationale 1, de Pablo Vergnes en Nationale 2, et de 6 joueurs en Régionale. En plus, de très nombreux podiums pour le Lot et Garonne, en féminines et masculins donnant au TTP les meilleurs résultats jeunes du département
- La progression exceptionnelle au classement de Pablo Vergnes et Tom Desmoulins

Pour la prochaine saison :

- Un joueur espagnol est recruté pour sécuriser la nationale 3
- Un seul joueur quitte le club (niveau départemental vers le SUA)
- L'objectif est la montée de l'équipe 2 pour la PN, la montée pour une des pré-régionales, et de maintien pour les autres équipes
- L'ouverture de la salle sera élargie notamment mieux accompagner particulièrement le sport handicap, sport santé, et loisirs

L'AG approuve unanimement le rapport moral, donnant ainsi quitus moral au Comité Directeur, au Bureau du TTP et à son Président.

2 - Rapport Financier

Le Trésorier, Arnaud Jung, présente les résultats comptables de l'année se terminant le 30 Juin. Les points suivants sont soulignés :

- au total, le budget est équilibré avec environ 100k€ de recettes et aussi de charges
- Le Club a dépensé plus que d'habitude pour assurer une bonne relance post Covid - ceci avait été provisionné sur l'exercice précédent
- les excellents résultats des jeunes en individuel ont généré plus de frais de déplacement que prévu
- les charges ont été supérieures au budget en conséquence, mais compensés par les recettes du tour de Nationale 2 remarquablement organisé et le soutien des collectivités.
- le TTP remercie chaleureusement les collectivités pour leur soutien, particulièrement dans la difficile période du Covid et durant le plan de relance. Celui a permis au TTP de garder ses adhérents, de maintenir et même élargir sa mission sociale auprès de tous les publics.

Le Trésorier Adjoint présente les perspectives du prochain exercice et note :

- un prévisionnel stable avec des dépenses et recettes entre 100k€ et 105k€
- Le maintien des cotisations unitaires (sans renouvellement de la remise exceptionnelle de reprise post Covid)
- l'augmentation de la charge salariale pour renforcer les activités
- le besoin de renforcer le mécénat et sponsoring
- le besoin de maintenir l'équilibre budgétaire

Le Trésorier confirme aussi le maintien du prix des cotisations pour la saison 2022/23 (sans reconduite de la remise exceptionnelle Covid de 2021/22)

L'AG approuve unanimement le rapport financier (et maintien de la cotisation) donnant ainsi quitus financier au Comité Directeur, au Bureau du TTP, à son Président et à son Trésorier.

3 - Questions diverses, questions et réponses

Il s'en suit un débat sur les différents points déjà présentés.

Le directeur sportif rappelle aussi les activités des vacances et le calendrier très chargé du mois de septembre, et le besoin de soutien des bénévoles.

Aucune décision additionnelle ne ressort de ce débat.

4 - Assemblée Elective pour le Comité de Direction (CD)

Conformément aux statuts, un tiers du Comité Directeur, soit 5 membres sont tirés au sort pour renouvellement. Les autres membres candidats sont automatiquement reconduits.

Sont candidats pour le Comité Directeur

- tous les membres existants (dont les 5 tirés au sort) à l'exception de Eric Jean-Louis, Kamel Khelifi, Nicolas Debruyker et Jean-Marc Logereau qui se retirent.
- Pablo Vergnes, Jonathan Mimboé et Quentin Barbaza comme nouveaux membres potentiels

L'Assemblée Générale élit à l'unanimité l'ensemble des candidats au Comité Directeur.

Le nouveau Comité Directeur, avec 14 de ses membres présents ou représentés (absence seulement de Delphine Semont), se réunit et désigne à l'unanimité des membres présents et représentés :

Président - Alain de Raignac

Vice Président - Benoit Joly

Trésorier - Arnaud Jung

Trésorier Adjoint - Daniel Debat

Secrétaire - Jean-Baptiste Renard

Secrétaire Adjoint - Cécile Carles

Pablo Vergnes pour la représentation des jeunes

Guy Chatain pour la représentation de la section retraités

Arnaud Lapeyre comme invité permanent

L'Assemblée Générale se réunit à nouveau, prend note de la composition du bureau et soutient à l'unanimité l'élection du Président.

À 12.05, l'ordre du jour ayant été épuisé et faite de questions additionnelles des membres, le Président remercie les participants et ferme la séance pour procéder à la remise des récompenses.

Le Président

Alain de Raignac



Le Secrétaire

Jean-Baptiste Renard

